

47 – LE PARC DU MOUTON (1859 m)

Par le chemin forestier de Combe Noire et la croupe nord-est de la Pointe de Côte Favre. De l'extrémité de la route goudronnée de Tamié (1060 m)

Dén. 800 m — Hor. 2 h 45
Cat. 1 - 2 sur la croupe
Cartes IGN : 3432 OT & 3432 ET

Le chemin forestier de la Combe Noire est récent. Il peut se suivre dans sa totalité. La croupe boisée parfois encombrée n'a pas de traces, mais il suffit de la remonter fidèlement. Cet itinéraire est intéressant en descente pour un circuit avec le n°46.

Départ : Dans le versant nord du col de, Tamié, prendre la route privée conduisant à l'abbaye. Dépasser celle-ci et s'élever dans la forêt jusqu'à son terminus (1060 m).

MONTÉE

1060m		Suivre le chemin prolongeant la route. Il vire au sud-est, coupe la ravine de Combe
1270m	0h40	Noire. Après un virage au sud au-delà d'une croupe, surveiller à droite le départ d'un sentier .
1430m		Il grimpe la pente en lacets et s'achève sur une piste de tractage rejoignant le chemin dans un virage . Suivre ce dernier. Il repasse la ravine de Combe Noire et file
1520m	1h30	longuement à l'horizon-tale jusqu'à sa plate-forme terminale .
1590m	1h40	À gauche, une piste s'élève dans la forêt. Après un raidillon elle disparaît. (Quelques mètres à droite on peut trouver le départ invisible du sentier transversal allant rejoindre le chalet du Drison).
		• Remonter la large croupe au plus facile. Se rétrécissant, elle se raidit et se trouve
		• quelque peu encombrée. Après les sapins, c'est la traversée des vernes puis des
1831m	2h40	• rhododendrons où une trace retrouvée conduit à la Pointe de Côte Favre et
1859m	2h45	• au-dessus à leurs voisines du Parc du Mouton .

DESCENTE

1h30	Par le même itinéraire.
1h20	Par le n° 46.